

Conditions générales 2015 (Valables à partir du 01.01.2015)

GENERALITES

Les présentes conditions générales de vente, conformes aux règles professionnelles, usages nationaux et internationaux, s'appliquent à toutes les ventes de semences fourragères, engrais et gazon conclues par Eric Schweizer (ci-après dénommé « vendeur »), et en particulier aux ventes aux professionnels avvertis (ci-après nommé(s) « acheteur(s) ») dont l'activité consiste en la revente auprès d'agriculteurs professionnels.

Toute modification de ces conditions générales est immédiatement applicable aux commandes postérieures à la date de cette modification. Eric Schweizer se réserve la possibilité de refuser de conclure une vente, de la conclure sous des conditions dérogatoires aux présentes conditions générales ou encore d'annuler une commande, en cas notamment d'insolvabilité du client, d'un précédent incident de paiement, d'une couverture assurance-crédit totalement ou partiellement refusée, d'une demande anormale ou de mauvaise foi ou en présence d'un nouveau client.

Passer commande implique l'acceptation de l'acheteur des conditions générales de vente.

GARANTIE ET RESPONSABILITE

Les réclamations concernant les manques visibles (erreur dans les produits livrés, impuretés, différences de poids, dommages au transport) ne peuvent être prises en considération que dans les 48 heures suivant la réception et présentation de la feuille de route du transporteur avec réserves mentionnées ainsi que du numéro de commande concerné. Les réclamations concernant la faculté germinative doivent être faites dans un délai de trois semaines, pour autant que l'établissement de l'attestation officielle n'exige un laps de temps plus long. Les défauts éventuels cachés ne pouvant être découverts que plus tard doivent être annoncés dès constatation. Il doit être donné à Eric Schweizer la possibilité de constater visiblement ce fait. Sans réclamation dans les délais mentionnés, la marchandise est considérée comme acceptée.

Descriptions, illustrations, recommandations, conseils présentés sur tout document commercial sont résultats de nos observations, et proposés de bonne foi, à titre exclusivement indicatif, et ne sauraient, en aucun cas, être considérés comme exhaustifs, comporter une quelconque garantie de récolte et/ou de résultat, et plus généralement constituer un engagement contractuel ou engager la responsabilité du vendeur. Les produits vendus sont des produits vivants soumis à de nombreux aléas extérieurs lors de leur utilisation. Par conséquent, les résultats obtenus ne dépendent pas uniquement du mélange fourrager et de la qualité de la semence. L'acheteur est responsable de la communication à ses propres clients de l'information nécessaire afin de permettre à ceux-ci de déterminer les conditions d'utilisation des semences, afin qu'ils puissent s'assurer de l'adéquation de leurs conditions d'exploitation avec les mélanges fourragers proposés. Dès lors, la responsabilité du vendeur ne pourra être retenue, partiellement ou totalement, qu'en cas de non conformité reconnue, dont l'action n'est pas prescrite et ne pourra dépasser le montant de la marchandise livrée.

L'acheteur s'interdit de déconditionner les semences vendues sous emballage d'origine en vue de reconditionnement et/ou d'effectuer sur celles-ci une intervention quelle qu'elle soit et/ou de la revente en emballages ouverts. Il s'engage à faire respecter cette clause auprès de ses propres clients. En cas de non-respect de cette obligation, la responsabilité du vendeur ne pourra d'aucune manière être engagée.

Les marchandises sont impropres à la consommation humaine ou animale et sont livrées par le vendeur pour un usage par l'acheteur ou ses propres clients conforme à sa destination. Le vendeur ne pourra en aucun cas être tenu responsable d'un usage desdites marchandises et de ses conséquences non conforme à sa destination. De même, toute multiplication, production et/ou reproduction des marchandises par l'acheteur ou ses propres clients est formellement interdite. A tout moment, le vendeur pourra opérer les vérifications nécessaires quant au bon respect des dispositions ci-avant. L'acheteur s'engage à faire respecter cette clause auprès de ses propres clients.

1. OFFRES/COMMANDES :

Les offres commerciales d'Eric Schweizer ont une validité d'un mois, sauf conditions particulières écrites.

Après confirmation de la commande par le vendeur, celle-ci sera exécutée et les marchandises livrées, dans la mesure du possible, aux dates souhaitées par l'acheteur. Le vendeur recommande aux acheteurs de donner leurs instructions exactes et par écrit et décline toute responsabilité si des erreurs se produisent par manque de renseignement. Les livraisons seront effectuées selon disponibilité en quantité et qualité. En cas de disponibilité restreinte une réduction partielle ou totale sera appliquée à la commande et les produits seront facturés au prorata des quantités livrées. Aucune indemnité ne pourra être réclamée pour livraison partielle, non-livraison ou retard de livraison.

2. PRIX : Prix en €. Les prix sont sans engagement et se comprennent sans aucune déduction. Ils s'entendent hors taxes, franco OU départ selon accord entre les parties.

Avec la parution de la nouvelle liste de prix, les anciens tarifs et conditions perdent leur validité. L'envoi de ce catalogue n'oblige pas, à effectuer une livraison.

3. LIVRAISON :

Camion : La livraison est franco à partir d'une commande d'une palette de 750 kg pour les produits disponibles depuis la France. Les autres produits sont disponibles sur commande, frais de port sur demande.

Messagerie : Le transport de marchandises pour moins de 500 kg est aussi possible par messagerie. Les frais sont à la charge du client.

Enlèvement : Les enlèvements sur la plateforme sont possibles sur présentation d'un bon de livraison fourni par Eric Schweizer. Le délai de préparation est de 48 h.

4. OBLIGATION : Notre offre est sans engagement. La vente intermédiaire reste réservée.

5. RETOURS DE MARCHANDISE : Les marchandises ne seront reprises que selon accord et s'il existe une erreur de notre part. La marchandise doit être irréprochable, dans son emballage d'origine intacte non ouvert.

6. PAIEMENT : 30 jours net par virement bancaire ou selon accord préalable, frais éventuels à la charge de l'acheteur, ceci à l'exception des acheteurs ayant fait l'objet d'un ou plusieurs incidents de paiement, d'un contentieux et les nouveaux acheteurs pour lesquels les commandes ne seront livrées que contre prépaiement. Un intérêt de retard de 5 % est calculé sur les factures non réglées dans les délais. Toute déduction est assimilable à un incident de paiement. En aucun cas, un litige ne peut permettre au client de suspendre le paiement. La marchandise reste notre propriété jusqu'à paiement complet. En cas d'incident de paiement, le vendeur pourra suspendre ou résilier toutes les commandes en cours jusqu'à complet paiement de toute somme due par l'acheteur, sans préjudice de toute autre voie d'action et/ou de dommages et intérêts et tous frais (notamment administratifs, légaux et judiciaires supportés par le vendeur en vue du recouvrement des sommes dues) que le vendeur se réserve le droit de réclamer.

7. RESPONSABILITE : Les usages commerciaux de Swiss-Seed sont applicables. Les différents éventuels seront traités par le tribunal arbitral de Swiss-Seed. Le tribunal compétent faisant foi comme lieu juridique est dans tous les cas Thoue.

INFORMATIQUE ET LIBERTES :

Conformément à la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition relatif aux données à caractère personnel le concernant faisant l'objet d'un traitement de données par le vendeur. Les informations fournies par l'acheteur seront utilisées par le vendeur à des fins de gestion administrative et commerciale. Si l'acheteur souhaite faire modifier ou supprimer certaines données à caractère personnel le concernant, il pourra adresser un courrier en ce sens à l'adresse suivante :

Eric Schweizer SA
Case postale 150
CH-3602 Thoue
Suisse